



Les tours reniées

Incohérence : pour éviter un déficit de centaines de millions, on avait doublé la taille des tours de la Défense. Va-t-on en dépenser autant pour les décapiter ?

Ce qui s'est passé mardi à l'Hôtel Matignon est tristement révélateur du blocage des mécanismes de décision dans l'actuel système politique français. Pour régler une affaire, somme toute marginale et en tout cas parisienne, de hauteur de tours à la Défense, il ne suffit plus désormais de réunir pendant une heure le Premier ministre et quatre ministres parmi les plus importants. Il faut encore en référer au président de la République. Pas seulement par goût disciplinaire de la hiérarchie. Mais parce que l'arbitrage de Pierre Messmer n'avait pas permis de trancher entre les opinions divergentes. Et que, malgré l'extrême discrétion recommandée aux participants à la réunion, on a pu comprendre ensuite que les ministres les plus en flèche - Valéry Giscard d'Estaing pour l'attaque antitours et Olivier

Guichard pour leur défense - pensaient tous deux être sortis vainqueurs d'une bataille qu'ils n'avaient été ni l'un ni l'autre les premiers à engager. Elle commence en effet un beau jour d'avril 1972, quand un jeune conseiller technique au ministère des Affaires culturelles, M. Antoine de Clermont-Tonnerre, rentrant chez lui, découvre brusquement dans l'axe historique de l'Arc de Triomphe l'insolite chandelle des 170 mètres de la tour du GAN (Groupement des assurances nationales). Immédiatement averti, Jacques Duhamel écrit à Jacques Chaban-Delmas, alors Premier ministre, avec copie à Albin Chalandon, alors ministre de l'Équipement. Rendez-vous est pris entre Duhamel et Chalandon pour le 6 juillet à 11 h 30. Hélas, la veille, le gouvernement Chaban a démissionné et Chalandon

laisse la place à Guichard. Tandis que Clermont-Tonnerre, lui, "passe", comme on dit, à Matignon où il alerte le Premier ministre sur l'urgence de défendre les sites.

M. Messmer ne prend pas la chose à la légère. Le 3 août, Guichard et Duhamel décident la création d'un groupe de travail, dirigé par M. Jean Chapon, directeur du cabinet de Chalandon, qui aura pour charge d'évaluer le montant de la note à payer selon que l'on décide de "couper" dans les tours, un peu, beaucoup ou pas du tout. On ne traîne pas : le comité sera constitué dès le lendemain.

M. Messmer, qui hésite à se faire une religion, consulte alors les principaux ministres. Début septembre, il reçoit la réponse de Giscard. C'est une formidable surprise. Malgré le montant de la note à payer, le sourcilieux gardien des finances du royaume se prononce pour les solutions les plus radicales. Lui aussi, explique-t-il, a été littéralement choqué, en regagnant en voiture son bureau du Louvre, par « cette monumentale erreur ». L'explication ne convainc pas tout le monde. « Après la grogne, voici la rogne... des tours », persifle un responsable UDR. Beaucoup pensent que le président des Ré

>>>

publicains indépendants cherche, le regard fixé sur la ligne bleue des élections, à s'emparer du drapeau de la défense de l'environnement ; d'autres font remarquer que les sociétés en cause (GAN, UAP, Société générale) sont toutes sous la tutelle du ministre de l'Économie et que ce dernier a pu penser utile de se défendre en attaquant.

M. Guichard, lui, a d'autres idées en tête. Bien sûr, le fondateur de la délégation à l'Aménagement du territoire n'a jamais été très chaud pour ces grandes opérations de prestige qui concentrent les emplois tertiaires aux portes de Paris alors qu'ils manquent si cruellement en province. Mais il estime que, dans l'affaire de la Défense, c'est la parole de l'État qui est en jeu et qu'il n'est pas possible de remettre perpétuellement en cause les décisions prises par le gouvernement. Au surplus, le groupe Chapon, qui comprend des représentants de tous les ministères concernés, a chiffré le montant de la note : elle s'élèverait, selon les hypothèses retenues, de 550 à 850 millions de francs. La moitié du financement du plan social ! Giscard n'est pas découragé pour autant. L'un de ses conseillers va lui fournir une formule dite de compromis qui permettrait de limiter à la fois les dégâts et les frais. Antoine Brunet, 37 ans, fils de l'ancien gouverneur de la Banque de France et énarque, prend tranquillement un crayon et une feuille de papier pour tout simplement repenser l'architecture. On ne toucherait pas à ce qui existe déjà, mais on modifierait les projets non encore exécutés : on pourrait ainsi découper « en escalier » le tracé de la tour de l'UAP en suivant le pointillé des arbres qui, vus du Carrousel, cacheraient leur sommet...!

On croit rêver. Il restait encore en France un domaine, et un seul, où les omniscients fonctionnaires des Finances n'avaient pas la prétention de tout régenter. C'est fini.

Seulement voilà, ce ministère a, moins que quiconque, le droit de se voiler la face. Non seulement parce que les décisions prises pour la Défense ont toujours été discutées au grand jour ; non seulement parce qu'un représentant des Finances siège au conseil de l'Établissement public d'aménagement de la Défense (Epad) ; mais, surtout, parce que les tours qui surgissent actuellement sont le fruit de décisions prises par le gouvernement en 1969, principalement pour des raisons de rentabilité et sur l'insistance, justement, du ministère des Finances....

C'est l'année où un ingénieur des Ponts, Jean Millier, prend la présidence de l'Épad, créé onze ans plus tôt, et qui, depuis l'érection du CNIT connaît un lent démarrage. Millier

est un fonceur. Il a été, en Côte d'Ivoire, le ministre des Travaux publics d'Houphouët-Boigny, puis, au district de la région parisienne, le bras droit de Delouvrier. A ce poste, il a été souvent critiqué pour sa brutalité à l'égard des promoteurs privés et son mépris des élus.

Ce qu'il découvre sur le plateau encore désert de la Défense et qui n'est pas réjouissant, va l'inciter à plus de diplomatie à l'égard du « privé ». L'État a investi des sommes considérables dans de grands équipements - parkings, voirie, sans parler du ruineux RER - alors que les promoteurs se font tirer l'oreille. Le déficit de l'opération est déjà évalué à plusieurs centaines de millions. Au ministère de l'Équipement où il vient d'arriver, Albin Chalandon s'inquiète lui aussi: La Villette trouble tous les esprits. Alors le gouvernement décide de doubler la surface de bureaux primitivement prévue à 800 000 m² pour la porter à 1 550 000 m². Et cela en dépit des protestations, pour une fois unanimes, du préfet de région, M. Maurice Doublet, qui rappelle le dogme si souvent oublié du rééquilibrage de Paris à l'Est, et du délégué à l'Aménagement du territoire, M. Jérôme Monod, qui s'alarme devant la perspective d'une ville-bureaux employant 100 000 personnes. Rien n'y

fait. Chalandon gagne. Et comme il faut installer deux fois plus de mètres carrés de bureaux sur la même superficie, on sera bien obligé d'accepter le principe de tours deux fois plus hautes et deux fois plus épaisses.

C'est pourquoi personne, pas même le ministre de l'Économie, des Finances (et de l'Architecture), n'a le droit aujourd'hui de s'exclamer : "*Nous n'avons pas voulu cela !*". Mais, au-delà de ces considérations philosophiques, et en attendant la décision du chef de l'État, la genèse de l'opération de la Défense devrait inspirer quelques vrais thèmes de réflexion aux Pouvoirs publics

- Si la réglementation française en matière de construction, la plus exigeante du monde, peut être si souvent violée, c'est qu'elle est mauvaise. Il est donc urgent de l'alléger pour la faire respecter.

- Si les ministres se trouvent ainsi si fréquemment mobilisés pour trancher des moindres détails en région parisienne, c'est que les mécanismes de décision n'y sont pas convenables ; de plus en plus l'idée se fait jour que l'élection d'un véritable maire de Paris et la création d'une autorité élue pour l'agglomération permettraient seules d'éviter de transformer la capitale en Clochemerle-sur-Seine.

L'actuelle polémique de la Défense

LA TOUR DU GAN VUE DE LA CONCORDE

"*Nous n'avons pas voulu cela.*"



JEAN MILLIER, PDG DE L'EPAD

Une ville-bureaux

aurait son utilité si elle conduisait à y réaliser un ensemble plus humain, en réduisant le nombre de bureaux au profit des logements, à faciliter la création de bureaux dans le nord et l'est de la région parisienne, et surtout dans les villes moyennes dont l'expansion est politiquement et économiquement nécessaire. On en est loin !

Ce serait pourtant le meilleur moyen de rétablir un équilibre français que a hauteur des tours menace finalement beaucoup moins.

ROBERT FRANCOIS